

disposer d'un seul prêtre et cependant je crois agir en conformité à la volonté de Notre-Seigneur en vous demandant d'offrir vos services pour les missions en pays étrangers."

— Dans "l'American Ecclesiastical Review" de février, le R. P. J.-P. Donovan, C. M., établit, après examen de rituels et enquête auprès de ministres, que le baptême actuellement administré par les Baptistes aux États-Unis est invalide, et dans le numéro de mars il soutient que celui des Presbytériens est aussi, au moins par présomption, invalide. Dans le numéro d'avril il étudie celui des Méthodistes et arrive pratiquement aux mêmes conclusions. D'où il suit que la dispense pour le mariage d'une personne ainsi baptisée avec une personne catholique doit être de "disparitas cultus" et non de "mixtae religionis".

— Bâtir des églises, des écoles, créer des associations, c'est grand, c'est noble, mais c'est asseoir ces entreprises sur le sable si on ne leur donne pas comme fondement une presse honnête, indépendante et catholique. — Pie X.

— Une des vérités les plus consolantes de notre foi, c'est que l'Esprit-Saint préside aux destinées de l'Eglise et la dirige. Notre-Seigneur en a fait la promesse, et qui en doute n'est pas chrétien. Il suffit d'ailleurs de jeter un regard sur l'histoire pour reconnaître dans le gouvernement de l'Eglise des lumières et une sagesse qui dépassent la prudence de l'homme. — Abbé Henri Jeannotte, S. S.

— Voici le texte de l'inscription du monument érigé au nord de la rue Main, à Winnipeg, aux victimes de la bataille des Sept Chênes: "Seven Oaks. Erected in 1891 by the Manitoba Historical Society through the generosity of the Countess of Selkirk on the side of seven oaks where fell Governor Robert Semple and twenty of his officers and men, June 19, 1816."

— Puisseons-nous vivre tellement cette année qu'elle nous serve de fondement pour l'année éternelle. Puisseons-nous y ménager si bien les mois, les semaines, les jours, les moments, que le tout, s'employant selon l'amour de Dieu, nous soit profitable pour régner avec les saints dans la bienheureuse éternité. — S. François de Sales.

— Les "Acta Apostolicae Sedis" de mars ont publié le décret d'introduction de la cause de canonisation du bienheureux Don Bosco, béatifié en 1929.

— Sur les 65 procès, qui se sont déroulés devant le tribunal de la Rote en 1930, 54 avaient pour objet des déclarations de nullité de mariage. De ce nombre 13 seulement se sont terminés par un arrêt favorable à l'annulation.

— Son Excellence Mgr Mooney, prélat américain, délégué apostolique aux Indes Orientales, vient d'être nommé délégué apostolique au Japon.

— Par l'entremise de S. Exc. Mgr l'Archevêque de Saint-